

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 74 31 50 S32 D1

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2017,
sur avis conforme du Conseil général**

BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale le 28 avril 2016, cette section vise à permettre à l'étudiant de développer :

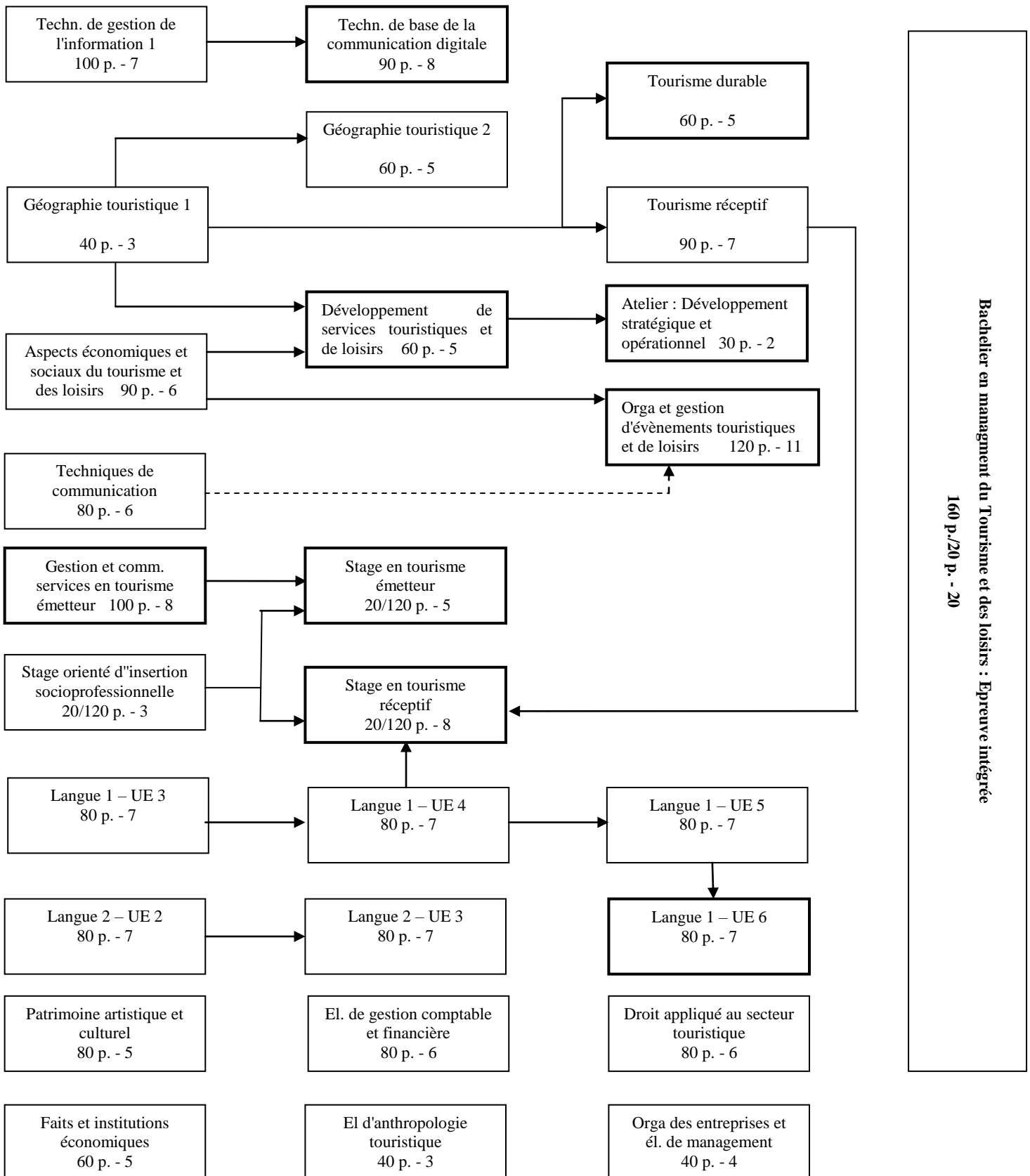
- **des compétences communes pour répondre d'une manière adéquate à l'évolution socio-économique du secteur tertiaire :**
 - ◆ communication,
 - ◆ culture générale aux plans économique, social, historique,
 - ◆ organisation des entreprises,
 - ◆ créativité,
 - ◆ utilisation de deux langues étrangères,
 - ◆ utilisation de l'outil informatique ;
- **des compétences professionnelles pour répondre aux différentes fonctions liées aux métiers du management du tourisme et des loisirs :**
 - ◆ assurer, de façon autonome, la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers qui lui sont confiés : réservations, voyages, hébergements, activités de loisirs, réclamations ... ;
 - ◆ concevoir et mettre en œuvre des projets, produits et services touristiques et de loisirs dans le respect de l'environnement naturel, culturel et social des zones d'activités concernées ;
 - ◆ établir les budgets des projets, produits et services touristiques, planifier les dépenses, en évaluer l'impact et établir le coût des activités mises en œuvre ;
 - ◆ identifier les attentes et les besoins des clients et proposer des solutions ;
 - ◆ accueillir et accompagner la clientèle en veillant à s'adapter aux publics et aux contraintes locales ;
 - ◆ participer activement à la création d'événements qui permettent de dynamiser des territoires touristiques et de pérenniser des activités touristiques et de loisirs ;

2. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de Bachelier en management du tourisme et des loisirs.¹

¹Le masculin est utilisé à titre épique
Bachelier en management du tourisme et des loisirs

3. MODALITES DE CAPITALISATION



4. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	Nombre ECTS
ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DU TOURISME ET DES LOISIRS	SEG	743153U32D1	708		90	6
GESTION ET COMMERCIALISATION DE SERVICES EN TOURISME EMETTEUR	SEG	743154U32D1	708	x	100	8
ELEMENTS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE	SEG	711201U32D1	702		80	6
TECHNIQUES DE GESTION DE L'INFORMATION – NIVEAU I	SEG	725102U32D1	702		100	7
TECHNIQUES DE BASE DE LA COMMUNICATION DIGITALE	SEG	725104U32D1	702	x	90	8
FAITS ET INSTITUTIONS ECONOMIQUES	SEG	715101U32D1	702		60	5
DEVELOPPEMENT DE SERVICES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS	SEG	743155U32D1	708	x	60	5
DROIT APPLIQUE AU SECTEUR TOURISTIQUE	SJ	743159U32D1	708		80	6
ELEMENTS D'ANTHROPOLOGIE DU TOURISME	SEG	743160U32D1	708		40	3
GEOGRAPHIE TOURISTIQUE 1	SEG	021431U32D2	002		40	3
GEOGRAPHIE TOURISTIQUE 2	SEG	021432U32D2	002		60	5
ORGANISATION ET GESTION D'EVENEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS	SEG	743156U32D1	708	x	120	11
PATRIMOINE ARTISTIQUE ET CULTUREL	SEG	040002U32D2	002		80	5
TECHNIQUES DE COMMUNICATION	SEG	743161U32D1	708		80	6
TOURISME RECEPTIF	SEG	743157U32D1	708		90	7
TOURISME DURABLE	SEG	743158U32D1	708	x	60	5
ORGANISATION DES ENTREPRISES ET ELEMENTS DE MANAGEMENT	SEG	718211U32D1	702		40	4
ATELIER : DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL	SEG	743162U32D1	708	x	30	2

LANGUES

LANGUES (2EME LANGUE) : 1 LANGUE AU CHOIX PARI :

ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730293U32D2	706		80	7
ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 4	LLT	730294U32D2	706		80	7
ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 5	LLT	730295U32D2	706		80	7
ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 6	LLT	730296U32D2	706	x	80	7

OU

NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE3	LLT	730193U32D2	706		80	7
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 4	LLT	730194U32D2	706		80	7
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 5	LLT	730195U32D2	706		80	7
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 6	LLT	730196U32D2	706	x	80	7

OU

ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730393U32D2	706		80	7
ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 4	LLT	730394U32D2	706		80	7
ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 5	LLT	730395U32D2	706		80	7
ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 6	LLT	730396U32D2	706	x	80	7

ET

LANGUE (3E LANGUE) : 1 LANGUE AU CHOIX PARMIS

ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	730292U32D2	706		80	7
ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730293U32D2	706		80	7

OU

NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE2	LLT	730192U32D2	706		80	7
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE3	LLT	730193U32D2	706		80	7

OU

ESPAGNOL EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	730492U32D2	706		80	7
ESPAGNOL EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730493U32D2	706		80	7

OU

ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	730392U32D2	706		80	7
ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730393U32D2	706		80	7

OU

ITALIEN EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 2	LLT	730592U32D2	706		80	7
ITALIEN EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UE 3	LLT	730593U32D2	706		80	7

STAGES ET EPREUVE INTEGREE

BACHELIER : STAGE ORIENTE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	SIT	209001U31D1	208		120/40	3
STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE EN TOURISME EMETTEUR	SEG	743151U32D1	708	X	120/20	5
STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE EN TOURISME RECEPTIF	SEG	743152U32D1	708	X	120/20	8
ÉPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : « BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS »	SEG	743150U32D1	708		160/20	20

TOTAL DE LA SECTION	PERIODES	ECTS
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	2300	180
B) nombre de périodes professeur	1880	

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

**BACHELIER EN MANAGEMENT
DU TOURISME ET DES LOISIRS**

Enseignement supérieur de type court
Domaine : Sciences économiques et de gestion

Approuvé par le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale le 28 avril 2016

I. CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en management du tourisme et des loisirs exerce dans toute structure touristique ou liée aux activités touristiques et de loisirs une fonction de coordination, de conseil, d'encadrement, en relation directe avec sa hiérarchie.

Il conçoit, développe, organise, promeut, gère des projets, des produits et des services touristiques ou de loisirs, coordonne des équipes et des prestataires. Il fait preuve d'une bonne connaissance des publics visés et de leurs pratiques de loisirs, des zones d'activités touristiques et de leurs caractéristiques géographiques et sociales. Il contribue à l'aménagement et à la gestion de sites et d'infrastructures touristiques et de loisirs. Il fait preuve de créativité dans l'élaboration d'activités.

Il appréhende la dimension économique générale du secteur, et entretient des partenariats avec des acteurs du monde économique, culturel et politique. Il gère à son niveau de responsabilité des données comptables, juridiques et commerciales.

Il témoigne d'un sens des relations humaines et de capacités de communication, y compris dans deux autres langues utilisées habituellement dans le domaine du tourisme et des loisirs soit au niveau national soit au niveau international. Familiarisé avec l'outil informatique et les TIC, il s'adapte à l'évolution et aux besoins de son environnement professionnel, et est capable d'opérer des choix raisonnés par rapport à l'introduction de nouvelles technologies.

Dans le respect des prescriptions légales, il intègre à ses activités le code d'éthique du tourisme, les préoccupations et pratiques du tourisme durable et les règles déontologiques des secteurs.

II. TACHES

- ✓ Assurer, de façon autonome, la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers qui lui sont confiés : réservations, voyages, hébergements, activités de loisirs, réclamations ... ;
- ✓ concevoir et mettre en œuvre des projets, produits et services touristiques et de loisirs ;
- ✓ établir les budgets des projets, produits et services touristiques, planifier les dépenses, en évaluer l'impact et établir le coût des activités mises en œuvre ;
- ✓ exploiter les indicateurs de tendance du marché du tourisme et des loisirs ;
- ✓ identifier les attentes et les besoins des clients et proposer des solutions ;
- ✓ accueillir et accompagner la clientèle en veillant à s'adapter aux publics et aux contraintes locales ;
- ✓ inscrire son action dans le respect de l'environnement naturel, culturel et social des zones d'activités concernées ;
- ✓ utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits ;

- ✓ utiliser l’outil informatique et les technologies de l’information et de la communication, tant au niveau de la prospection, de la correspondance que du suivi des dossiers ;
- ✓ concevoir, produire et présenter les documents, les informations, les actions d’information et de promotion sur les supports idoines ;
- ✓ s’insérer dans un travail de partenariat avec d’autres opérateurs ou acteurs du secteur touristique public, privé marchand ou associatif ;
- ✓ participer activement à la création d’événements qui permettent de dynamiser des territoires touristiques et de pérenniser des activités touristiques et de loisirs ;
- ✓ coordonner et animer une équipe ;
- ✓ développer une approche critique et réflexive des pratiques professionnelles ;
- ✓ développer et actualiser les connaissances nécessaires à l’exercice de sa profession.

III. DEBOUCHES

- ✓ Structure d’hébergement,
- ✓ site touristique, station touristique, parc de loisirs, musée ... ,
- ✓ agence de voyages, tour-opérateur,
- ✓ maison de tourisme, service d’information de tourisme et loisirs,
- ✓ transport touristique (ferroviaire, routier, aérien, maritime, fluvial ...),
- ✓ organisme public ou privé dont des activités sont liées aux secteurs du tourisme et des loisirs,
- ✓ secteur MICE.